

## Vigilance, protection et réaction face aux violences quotidiennes et à la menace terroriste

### MODULE 2 : Collaborer à la mise en œuvre et au suivi du plan de sécurisation de l'établissement

Les établissements de sante sont par nature des espaces ouverts au public, 24h/24 pour certains de leurs services, et présentent par conséquent des risques de forme multiple importants en matière de sécurité dans leur enceinte, que cela soit pour les personnels eux-mêmes, les patients, familles et proches, sans oublier les prestataires du site, présents physiquement au quotidien pour certains d'entre eux. L'accroissement de la violence sous toutes ses formes et la situation conjoncturelle notamment liée aux attentats récents ou plus anciens, rendent impérative la réflexion autour d'une politique globale de sécurité. C'est à ce titre que les pouvoirs publics ont rapidement identifié la nécessité de travailler sur ces thèmes, et que plusieurs instructions ministérielles demandent aux établissements de sante publics et privés d'élaborer un plan de sécurisation de leur établissement. Ce dernier vise à définir la politique de sécurité et de sureté, formuler des recommandations de comportement adapte face à un contexte difficile, et les guider face à une situation complexe, pouvant éventuellement dégénérer en situation de crise, que ces situations soient quotidiennes ou exceptionnelles.

#### OBJECTIFS

- Identifier les liens entre le plan de sécurité de l'établissement, le plan de continuité d'activité et le plan Blanc en vue d'une articulation efficace
- Maitriser les processus d'identification, d'alerte, de communication face à une situation de violence, d'attaque armée...
- Coordonner les différentes ressources internes pour la mise en œuvre du plan de sécurisation de l'établissement
- Identifier le réseau de partenaires externes à mobiliser
- Proposer un plan d'actions de suivi du plan de sécurisation des établissements

#### PUBLIC

Personnel de direction, d'encadrement, de chefs de pôles, de chefs de service ... des établissements publics sanitaires, sociaux et médico-sociaux avec ou sans service d'urgence

#### MODALITES PEDAGOGIQUE

- Mise à disposition d'une plateforme interactive pour construction de la formation dès l'amont de la formation
- Formation pratique centrée sur les particularités des établissements et de leurs points de vulnérabilité
- Remise d'une boîte à outils avec tous les documents nécessaires à l'approfondissement de la problématique
- Construction de plans d'actions et suivi des actions mises en place par le biais d'un retex via classe virtuelle

#### ORGANISE PAR :

**FORMAVENIR  
PERFORMANCES**

#### DUREE :

1 jour

#### PROGRAMME

##### EN AMONT DE LA FORMATION

Sur la plateforme interactive de FORMAVENIR, les participants devront : lire, s'approprier des documents et réaliser un exercice préparatoire

##### MATINEE

- Présentation du formateur et de la formation – Présentation des participants et des exercices réalisés
- Définitions et objectifs de chaque plan lié à la sécurité de son établissement
- Messages d'alerte, communication, travail avec les médias et création de cellule de crise => mises en situation sur cas complexe

##### APRES - MIDI

- Exercice pratique de construction de discours et de communication
- Coordonner et connaître les ressources internes et partenaires externes
- Proposer un plan d'actions pluri-annuel
- Clôture de la formation

##### EN AVANT DE LA FORMATION (Entre 9 mois et 1 an après la clôture de la formation)

- Classe virtuelle de 2H
- RETEX avec suivi des actions mises en place

#### PREREQUIS

Avoir entamé la réflexion autour du plan de sécurisation de l'établissement

